



SAINT-JACQUES
LE-MINEUR

AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO UR-1400

1. Par la présente, les citoyens sont informés qu'à la séance ordinaire du 28 février 2023, le Conseil municipal a présenté le projet de règlement numéro UR-1400 intitulé « *Règlement relatif à la démolition d'immeubles* ».
2. À titre informatif, le règlement numéro UR-1400 vient assujettir à une autorisation du Conseil municipal tout projet de démolition d'un immeuble faisant partie de l'inventaire patrimonial adopté par la MRC des Jardins-de-Napierville le 8 février 2023. Les immeubles du territoire de Saint-Jacques-le-Mineur faisant partie de cet inventaire sont les suivants :

21, place de l'Église	460, route Édouard-VII
25, place de l'Église	470, route Édouard-VII
550, rang du Coteau	475, route Édouard-VII
640, rang du Coteau	517-519, route Édouard-VII
700, rang du Coteau	527, route Édouard-VII
447, chemin du Ruisseau-des-Noyers	534, route Édouard-VII
465, chemin du Ruisseau-des-Noyers	555, route Édouard-VII
484, chemin du Ruisseau-des-Noyers	620, route Édouard-VII
300, chemin du Ruisseau	690, route Édouard-VII
315, chemin du Ruisseau	719, route Édouard-VII
336, chemin du Ruisseau	727, route Édouard-VII
363, chemin du Ruisseau	735, route Édouard-VII
382, chemin du Ruisseau	765, route Édouard-VII
401, chemin du Ruisseau	Chapelle-reposoir, rue Principale
409, chemin du Ruisseau	40, rue Principale
431, chemin du Ruisseau	45, rue Principale
461, chemin du Ruisseau	70, rue Principale
475, chemin du Ruisseau	84, rue Principale
484, chemin du Ruisseau	127, rue Principale
489, chemin du Ruisseau	144, rue Principale
505, chemin du Ruisseau	161, rue Principale
524, chemin du Ruisseau	179-183, rue Principale
537, chemin du Ruisseau	188, rue Principale
20, route Édouard-VII	242, rue Principale
30, route Édouard-VII	260, rue Principale
80, route Édouard-VII	267, rue Principale
99, route Édouard-VII	281, rue Principale
101, route Édouard-VII	286-288, rue Principale
110, route Édouard-VII	293, rue Principale
124, route Édouard-VII	Cimetière, rue Renaud
130, route Édouard-VII	119, rue Renaud
142, route Édouard-VII	40, rang Saint-André
151, route Édouard-VII	90, rang Saint-André
Croix de chemin, 151, route Édouard-VII	100, rang Saint-André
156, route Édouard-VII	150, rang Saint-André
180, route Édouard-VII	169, rang Saint-André
190, route Édouard-VII	200, rang Saint-André
196, route Édouard-VII	273, rang Saint-André
201, route Édouard-VII	280, rang Saint-André
260, route Édouard-VII	390, rang Saint-André
319, route Édouard-VII	241, rue Saint-Marc
423, route Édouard-VII	280, rang Saint-Philippe Sud
439, route Édouard-VII	300, rang Saint-Philippe Sud
458, route Édouard-VII	

Le règlement vient également encadrer la réutilisation du sol dégagé.



SAINT-JACQUES
LE-MINEUR

AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

3. Le projet de règlement numéro UR-1400 ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire. Il s'agit d'un règlement devant être adopté par toutes les municipalités locales du Québec avant le 1^{er} avril 2023 en vertu de l'obligation prévue à *la Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives*.
4. Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement se tiendra le lundi 20 mars 2023 à 19 h à la salle du conseil, au centre communautaire situé au 119, rue Renaud. Au cours de cette assemblée, la personne par l'intermédiaire de laquelle elle sera tenue expliquera ce projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.
5. Pour obtenir une copie du projet de règlement, ou pour toute demande d'information relative à ce projet, vous pouvez communiquer avec monsieur Martin Blais, urbaniste, au 450-347-5446, poste #203, ou par courriel au : amenagement@sjlm.ca.

Le projet de règlement est également disponible sur le site internet au :

<https://www.saint-jacques-le-mineur.ca/urbanisme/projet-de-reglement-en-cours-non-en-vigueur/>

Donné à Saint-Jacques-le-Mineur, ce lundi 13 mars 2023.

Je, soussignée, Isabelle Arcoite, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie au bureau municipal entre 8h et 22h, le 13 mars 2023.

Isabelle Arcoite
Directrice générale et greffière-trésorière